

# « Ce n'est pas une période facile pour les handicapés »

Joseph Guérin, atteint d'une infirmité motrice cérébrale, vit seul à domicile. Comme beaucoup de personnes porteuses de handicap, le confinement à domicile commence à être long.

Joseph Guérin, 61 ans, est porteur de handicap physique depuis la naissance « après une erreur médicale, précise-t-il. J'ai une infirmité motrice cérébrale. » Il habite à Caen, dans un appartement au rez-de-chaussée d'un immeuble de La Grâce-de-Dieu, spécialement aménagé pour les personnes en situation de handicap.

Et même s'il est habitué, depuis son enfance, en centre spécialisé « où il y avait, comme maintenant avec le confinement, beaucoup d'interdictions, je trouve cela un peu difficile ». « Avant je sortais pour assister à des réunions, je voyais du monde. Là je ne sors presque plus, sauf une fois par semaine en fauteuil roulant pour aller faire mes courses. »

Heureusement, sa famille l'appelle « et une amie aussi ». Mais les journées lui paraissent bien longues : « Le matin, je regarde mes mails. Ensuite, il y a l'auxiliaire de vie qui passe pour préparer le repas et faire un peu de ménage. Elle repasse en fin de journée aussi. On parle un peu et ça me fait du bien, mais on ne peut pas parler de tout, elle doit travailler. » Et son auxiliaire de vie « n'a pas de masque, pas de blouse de protection. Ce n'est pas facile pour elle ».

Joseph Guérin aimerait bien que tout redevienne comme avant le confinement. « Cela me manque d'être dehors. » Il a aussi un peu peur de sortir « et d'attraper un PV ! » Pour l'instant, il garde le moral. Mais attend avec impatience la fin du confinement !

## « On lance un appel »

« Ce n'est pas une période facile pour les personnes porteuses de handicap, dont nous nous occupons », explique Clément Gazza, directeur de la délégation Calvados-Manche de l'Association des paralysés de France (APF) qui gère à la fois plusieurs établissements médico-sociaux mais aussi des personnes à domicile : « Nous sommes en télétravail mais nous appelons deux fois par semaine les personnes à domicile pour savoir comment elles se sentent. » Le constat est plutôt positif : « Nos adhérents sont plutôt bien encadrés avec un bon réseau solidaire. » Mais après vingt-six jours de confinement, « un sentiment d'ennui et d'isolement grandit. Alors qu'au



Joseph Guérin appréciait, avant le confinement, de sortir prendre l'air et rencontrer des personnes.

PHOTO : DR

début ils disaient que tout allait bien. »

C'est d'autant plus vrai pour les personnes confinées seules en appartement. « Certains nous disent aussi que leurs auxiliaires de vie réduisent leur activité et que, du coup, elles n'ont pas toujours le temps de faire le ménage. » Les personnes qui en ont besoin, ne peuvent plus non plus aller chez le kinésithérapeute. « Elles perdent en mobilité et cela génère de la douleur en plus. » Même si certains kinésithérapeutes viennent à domicile, « la plupart des séances sont annulées ».

Et certains des adhérents n'ayant ni balcon, ni jardin « n'ont pas vu la lumière du jour depuis le début du confinement ».

C'est pourquoi APF organise, en

plus des deux appels par semaine, des réunions téléphoniques sur un thème donné. L'APF lance aussi un appel pour des masques, des gants, des surblouses et du gel hydroalcoolique, à la fois pour leurs salariés en

établissements « mais aussi pour les auxiliaires de vie qui ne viennent plus à domicile chez nos adhérents parce qu'elles ne sont pas équipées ».

Nathalie TRAVADON.

## Écoute

La crise sanitaire aggrave les difficultés vécues au quotidien par les personnes isolées en situation de handicap. « Gardons le lien » est une ligne d'écoute (au prix d'un appel local) mise en place par APF Normandie et Haut de France. Elle est dédiée notamment aux adhérents et usagers en situation de handicap de ces deux régions. Son but : apporter des informations, des conseils, du soutien, de l'orientation. Elle est animée par des bénévoles, des volontaires, des salariés de l'association, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Tél. 03 62 02 90 10.

## Handuo aide les malvoyants ou non-voyants

« L'idée est simple, lorsque des personnes fragiles éprouvent le besoin de se déplacer et ne peuvent le faire seules, elles prennent contact avec l'association et nous leur proposons un accompagnateur ou un pilote », explique Yannick Gerny, président de l'association Handuo Tandem qu'il a créée en février 2013 par l'intermédiaire des Auxiliaires des aveugles. « En novembre 2013, Handuo Tandem Caen a pris son autonomie. »

Elle organise aussi des sorties cyclistes en tandem avec une personne voyante et une personne non voyante ou mal voyante. Mais aussi d'autres sports. « Avec le confinement, nous avons arrêté. Mais nos accompagnateurs poursuivent leur mission en faisant les courses alimentaires ou de pharmacie », rappelle Yannick Gerny, non-voyant depuis trente ans, il vit avec sa femme, aveugle de naissance et leurs deux fils qui eux, n'ont pas de soucis de cécité. « Et un accompagnement peut se faire pour les personnes ayant des rendez-vous de soins indispensables. »

Mais avec le confinement, le nom-



Yannick Gerny, non-voyant, a créé Handuo tandem pour accompagner les personnes non ou malvoyantes.

PHOTO : OUEST-FRANCE

bre d'accompagnements a baissé : « Nous sommes passés de dix accompagnements par jour à six par jour. »

Association Handuo tandem : tél. 02 50 28 66 40 du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

## En plein confinement, ils veillent aux droits

La Ligue des droits de l'Homme, des associations et syndicats du Calvados s'unissent pour créer un observatoire de l'état d'urgence.



Sans remettre en question le confinement, un collectif d'associations et syndicats crée un observatoire pour veiller au respect des droits fondamentaux des habitants du Calvados.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE/STÉPHANE GELFROI

## Deux questions à...

Étienne Adam, président de la section caennaise de la Ligue des droits de l'Homme.

les personnes qui pensent que leurs droits fondamentaux sont remis en question à nous contacter.

Qu'allez-vous faire de ces témoignages ou de ces plaintes ?